

La réalité augmentée au service de la conquête commerciale

Webinaire 17 novembre 2020

Anne-Elise Pillet, Responsable Marketing - Duarib
Alexandre PIRO, Ingénieur Réalité Augmentée – Piro Cie
David Fortineau, Dirigeant – Sigal

Marie-Ferrière, Référente Industrie du Futur, Représentante du Pôle Images & Réseaux en Pays de la Loire
Jean-Marie Cellette, Responsable programme transition numérique TPE PME - ADN Ouest



Organisé par :



Animation :



Avec le soutien de :





Déroulement :

La réalité augmentée au service de la conquête commerciale

Déroulé

- Présentation des intervenants
- L'appli : 1 photo vaut mille mots / 3 mn
- Le témoignage / 35 mn
- Quelles aides pour passer à l'action par I&R / 5 mn
- Un temps pour les réponses aux questions / 10 mn [facultatif]



L'association : le plus grand réseau de professionnels du numérique de l'Ouest

+ de 600 structures adhérentes

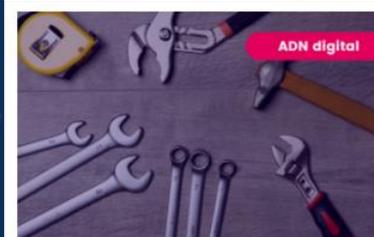
2600 membres

Pays de la Loire et Bretagne

Jean-Marie Cellette, Responsable du programme transition numérique « ADN for Change »



Retrouvez les événements adhérents ADN Ouest sur:
<https://www.adnouest.org/page/evenements>



24
Novembre

STARTégie digitale : la boîte à outils pour démarrer sa stratégie digitale (édition de Noël)

En visio - 24 novembre 2020 de 18h00 à 19h30 - Grand



26
Novembre

[Webinaire] Assurance cyber : pourquoi et comment ?

En visio - 26 novembre 2020 de 11h00 à 12h00 - Grand Ouest

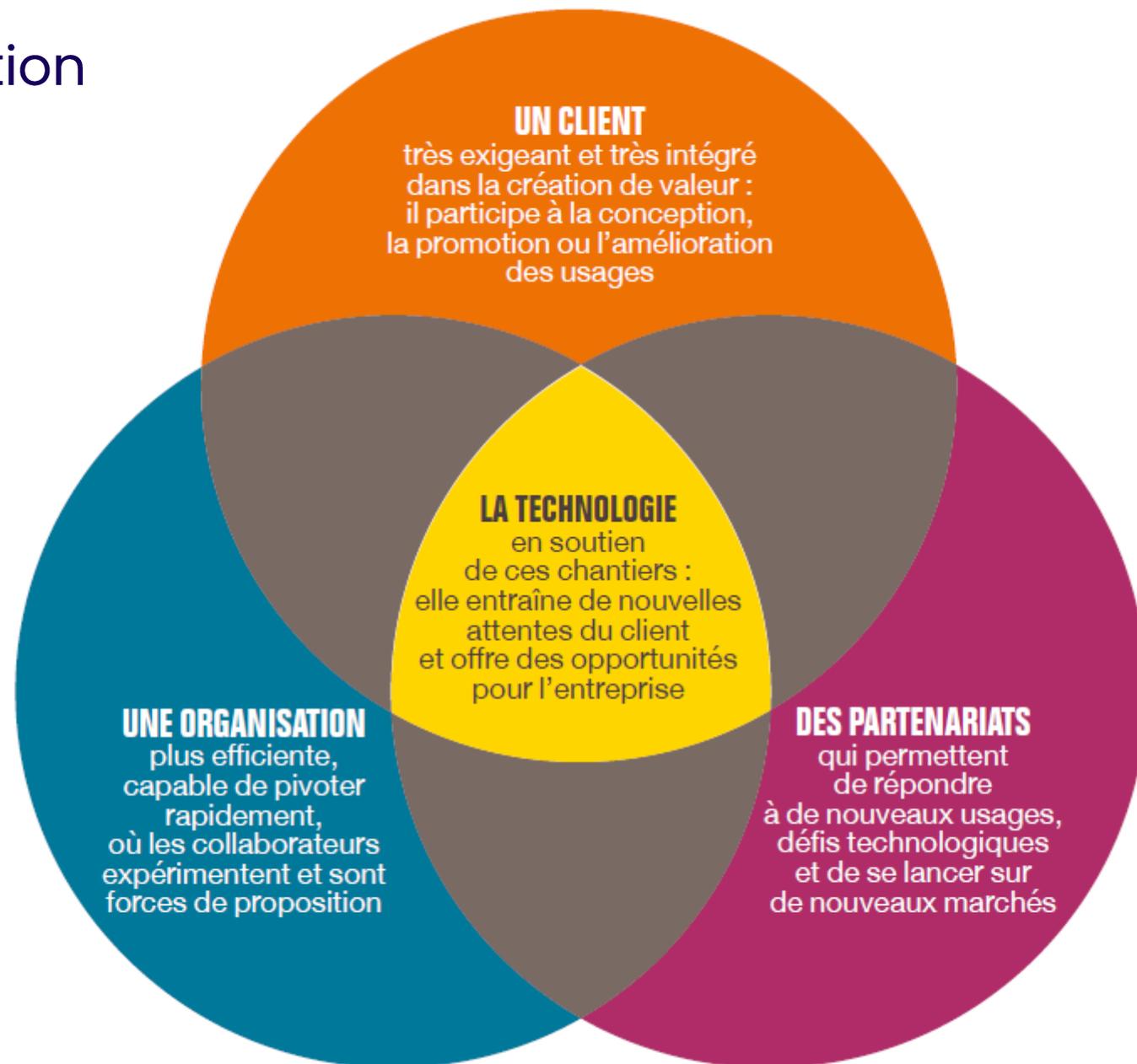
Les challenges de transformation numérique de nos entreprises

Les trois chantiers de la transformation digitale

=

INNOVER !

Télécharger l'étude complète sur le site
BPIFrance
<https://www.bpifrance-lelab.fr/Analyses-Reflexions/Les-Travaux-du-Lab/Dirigeants-de-PME-et-ETI-face-au-digital>





ir images &
réseaux

PÔLE TES
e-secure & digital innovation



**Référente « Industrie du Futur »
Représentante du Pôle Images & Réseaux
en Pays de la Loire**

Les services d'Images & Réseaux à destination des projets collaboratifs de R&D

Émergence de projet

- Éclairage sur les nouvelles tendances, technologies et marchés en devenir
 - > Évènements (« Industrie du Futur », technoférences, etc.), lettre prospective « zoom »
- Suggestions de projets à déposer et exemples de partenaires potentiels
 - > Feuille de route technologique « Immersivité et interactivité » du pôle
 - > Sessions d'émergence de projet

Montage

- Recherche d'appels à projet
- Recherche de partenaires
 - > Outil de recherche de compétences « VISIR » : <http://visir.images-et-reseaux.com/#/home/>
- Pré examen par un Comité d'Évaluation
 - > Fiche de recommandations

Rédaction et labellisation

- Une rubrique d'aide disponible sur le site Images & Réseaux
- Un pré passage en comité pour examiner les projets demandant une labellisation du pôle

Suivi

- Un correspondant pôle

Valorisation

- Outils de communication et évènements

Lien vers l'action
« Métall'Augmentée » : [ici](#)

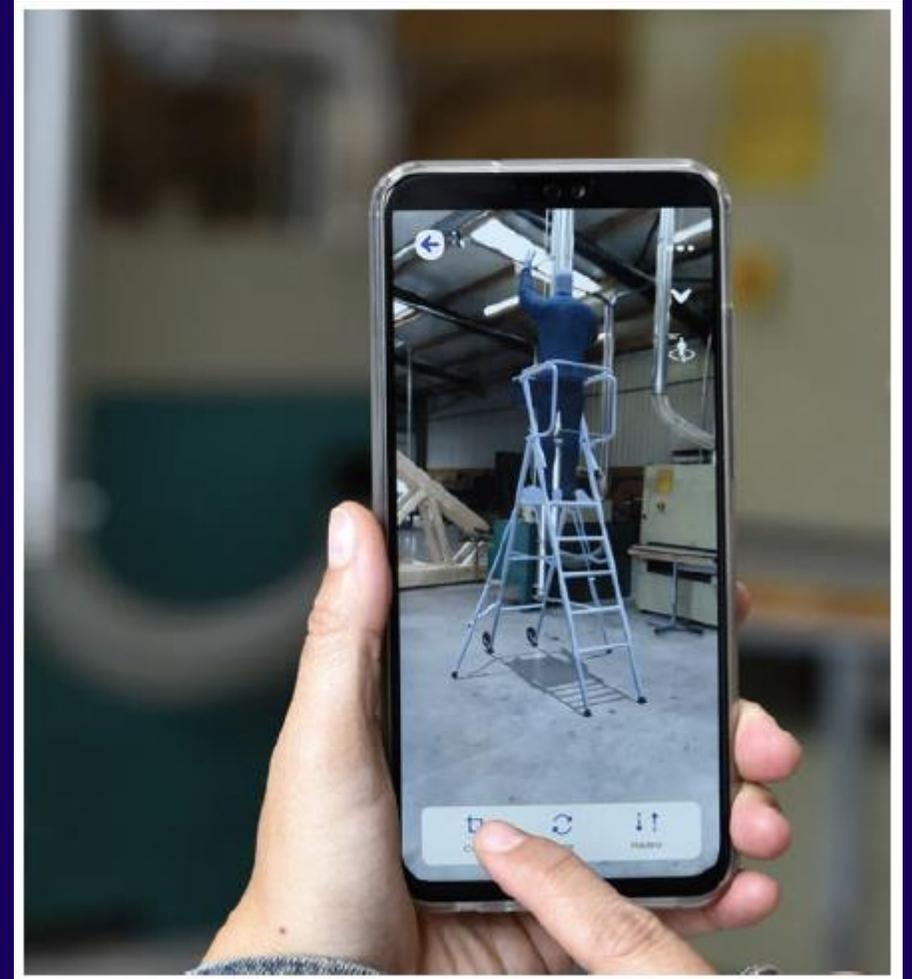


Présentation des intervenants

David Fortineau, Dirigeant – Sigal

Anne-Elise Pillet, Responsable Marketing - Duarib

Alexandre PIRO, Ingénieur Réalité Augmentée – Piro Cie





David FORTINEAU
Dirigeant SIGAL

Editeur et intégrateur français de solutions numériques et digitales pour les PME et ETI industrielles

SIGAL c'est une promesse : vous faire **gagner du temps** en **simplifiant** les accès à vos données, en les **fiabilisant** et en **automatisant** vos échanges

Nos approches :

- développer l'expérience client
- développer l'expérience collaborateur

Nos références :



CUISINES DESIGN
INDUSTRIES S.A.S



MéO
LA FENÊTRE ÉMOTION



SOMÉVA
POUR UN COMMERCE PLUS DESIGN



Arthur Bonnet
Cuisine & Rangement • COMEIRA
CUISINES



immob.
PHÉNOMÈNE DE MAÎTRES DEPUIS 1963



SOTHOFERM
l'esprit battant



BIGNON



Anne-Elise PILLET

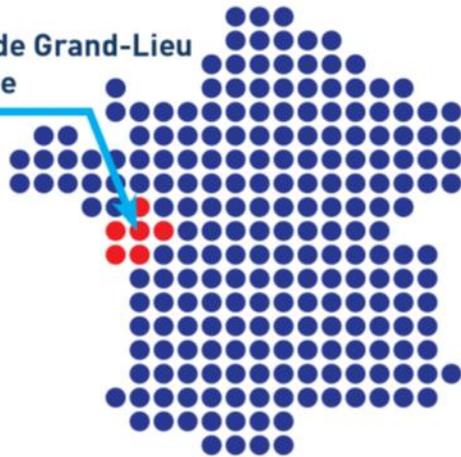
Responsable Marketing **Duarib CDH Group**

Chef de projet Innovation Digitale CDH Group

- Digital Learning
- Technologies immersives
- Marketing collaboratif (...)

duarib SPÉCIALISTE DU TRAVAIL EN HAUTEUR

Saint-Philbert de Grand-Lieu
Loire-Atlantique



/ 90 salariés

/ CA 23.2 M€

au sein de
CDH Group





Alexandre Piro

Ingénieur développement,
spécialiste Réalité Augmentée



Développement d'applications spécifiques autour de la maquette numérique

- Plugins spécifiques pour logiciels CAO / BIM (Revit, Autocad, Navisworks ...)
- Applications Réalité Augmentée / Réalité Virtuelle
 - Microsoft HoloLens
 - Tablettes Apple / Android
- Plateforme web de gestion de contenu 3D :
 - Autodesk Forge (viewer, gestion documents)
 - Gestion d'IOT

Nos références

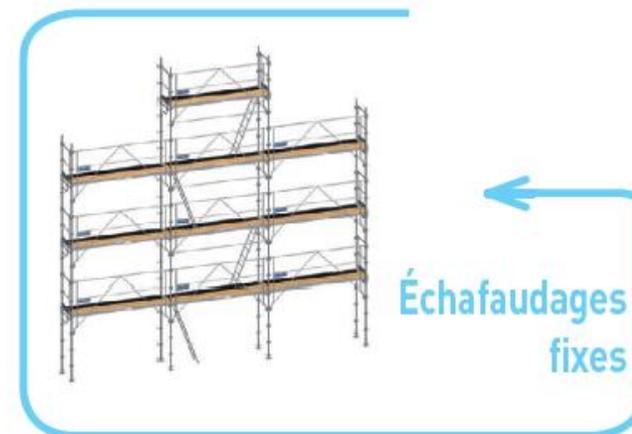
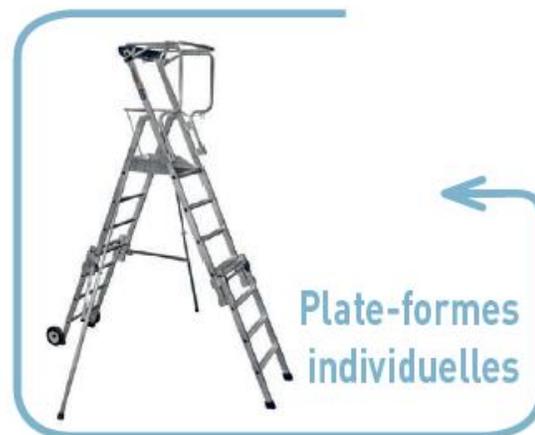
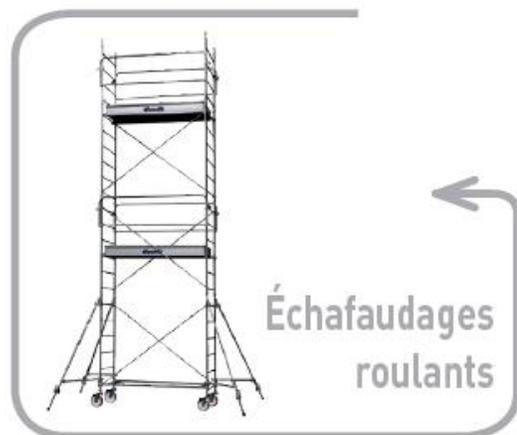


PROVENCHER_ROY



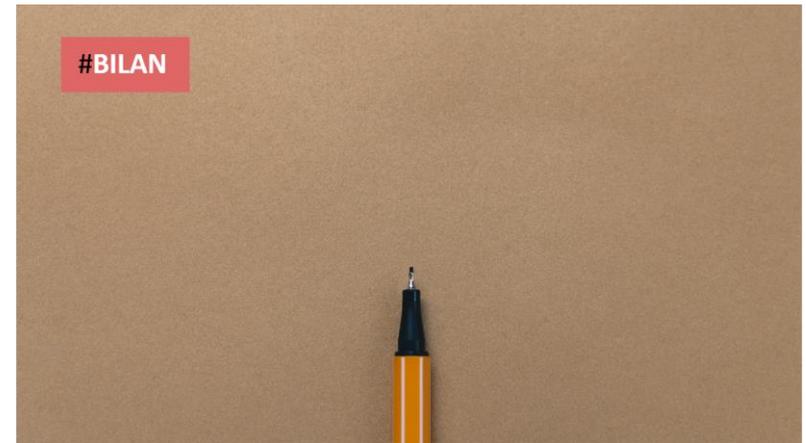
Le challenge : faire rentrer la gamme dans un smartphone !

duarib GAMMES DE PRODUITS



L'appli : une image vaut 1000 mots





AAP R&D collaborative Pays de la Loire 2020



Rappel des objectifs de l'AAP

- ▶ Créer de l'activité, de l'emploi à travers la mise en place d'un nouveau produit, nouveau service en Pays de la Loire

- ▶ Être en cohérence avec la stratégie de la Région Pays de la Loire
Filières et thématiques fortes portées par la Région (cf. Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII))

Site de l'AAP : [ici](#)

Nature des projets

Nature des projets



Collaboratif :

≥ 3 partenaires dont :

- ▶ 1 Etablissement de Recherche
- ▶ 1 PME minimum

Porteur : PME ou ETI implantée en Pays de la Loire

Durée et budget :

- ▶ 24 mois et 1 M€ (maximum)

Conditions et nature des financements

TAUX D'AIDE MAXIMUM

Catégorie d'entreprise			Etablissement de recherche
<ul style="list-style-type: none">• Aide versée : 50% de subvention et 50% de prêt à taux 0• Particularité pour les entreprises primo-innovantes collaboratives : aide uniquement sous forme de subvention			Aide sous forme de subvention
TPE < 50 salariés CA < 10M€	PME Entre 50 et 250 salariés CA = 10-50M€	ETI/Grands Groupes > 250 salariés CA > 50M€	100% des coûts additionnels éligibles
60%	50%	30%	

Ressource : support de présentation du webinaire du 10/02/20, Pôle Mer Bretagne Atlantique, slide 13

AAP Innovation collaborative au croisement des filières 2020 Région Bretagne



Rappel des objectifs de l'AAP

- ▶ *Soutenir, au croisement des filières économiques régionales, les innovations fortement porteuses de valeur, par le soutien à des projets collaboratifs portés par des PME/ETI¹.*

Critères d'éligibilité :

- ▶ *S'inscrire dans au moins deux des 7 domaines d'innovation stratégiques de la S3 en Bretagne*
- ▶ *Mener un projet de R&D collaboratif structurant pour l'économie régionale*
- ▶ *Etre labellisé ou co-labellisé par un ou plusieurs des 7 pôles de compétitivité présents en Bretagne¹*

¹ Site de l'AAP : [ici](#)

Nature des projets

Nature des projets



Collaboratif :

≥ 3 partenaires dont :

- ▶ 1 Centre de Recherche
- ▶ 2 entreprises (PME, ETI, GE)

Porteur : PME ou ETI bretonne

Durée et budget :

- ▶ 12 à 36 mois - entre 500 k€ et 1 M€ (indicatif)

Conditions et nature des financements

- ▶ Subvention calculée en appliquant un taux au total des dépenses éligibles :

Pour les entreprises, jusqu'à :

- ▶ 45 % pour les PME
- ▶ 30 % pour les ETI
- ▶ 25 % pour les grandes entreprises

Pour les organismes de recherche et de diffusion des connaissances, jusqu'à :

- ▶ 100 % des coûts additionnels pour les centres de recherche publique
- ▶ 80 % des coûts retenus pour les centres techniques pouvant être considérés comme organismes de recherche dans le projet et inscrits dans une démarche de contrat d'objectifs et de moyens avec la Région¹

Cofinancement Région Bretagne / collectivités partenaires (le cas échéant)¹

Aide à l'investissement de transformation vers l'Industrie du Futur



Aide à l'investissement de transformation vers l'Industrie du Futur

- ▶ **Objectif** : soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.)².
- ▶ **Type d'aide** : subvention
- ▶ **S'adresse** : aux PME et ETI qui veulent investir dans l'Industrie du Futur
 - ▶ Prise en charge jusqu'à 40 % de leur investissement (aide plafonnée à 200 K€ (800K€ par dérogation)) dans une technologie 4.0 (réalité augmentée ou virtuelle, intelligence artificielle, etc.).
 - ▶ Pour une ETI : taux minimum de 10% - Pour une PME : taux minimum de 20%³
- ▶ **Demande de subvention à déposer** : auprès de l'Agence de Service et de Paiement (ASP) - deadline : le **31/12/20**

² <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-investissement-industrie-du-futur>

³ « Nouvelle subvention pour aider les PME et ETI à investir dans l'industrie du futur », Le journal des entreprises, 26/10/20

MERCI

Retrouvez le calendrier des événements



ADN Ouest :

<https://www.adnouest.org/page/evenements>



Images & Réseaux :

<https://www.images-et-reseaux.com/agenda/>